

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal, tenue le 29 janvier 2018 à 19h30 à la salle du conseil située au 309, 4^e Avenue, Saint-Paul-de-Montminy.

Sont présents : Madame Odile Blais et messieurs Martin Boulet, Christian Nadeau, Gaston Lessard et Rémi Fontaine, formant quorum sous la présidence de monsieur Alain Talbot, maire.

Est également présente : Madame Claudette Aubé, directrice générale.

Est absent : Monsieur Guy Boivin

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE : Monsieur le maire constate le quorum à 19h30 et déclare la séance ouverte.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-01-26: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par madame Odile Blais et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

À l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1 : Ouverture de la séance
- 2 : Adoption de l'ordre du jour
- 3 : Avis de motion et présentation du règlement de taxation 2018
- 4 : Nouvelle présentation de la résolution 2018-01-24 concernant l'adjudication du mandat « Étude géotechnique et caractérisation environnementale (phase I) pour la réfection de la 4^e Avenue
- 5 : Période de questions
6. Levée de la séance

2018-01-27 : AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT DE TAXATION 2018

Je, Martin Boulet, donne avis de motion qu'au cours d'une prochaine séance du conseil sera adopté le règlement de taxation 2018. Ce règlement sur la taxation 2018 est également présenté par monsieur Martin Boulet.

2018-01-28 : NOUVELLE PRÉSENTATION DE LA RÉOLUTION 2018-01-24 CONCERNANT L'ADJUDICATION DU MANDAT « ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE (PHASE I) POUR LA RÉFECTION DE LA 4^E AVENUE »

Considérant la résolution 2018-01-24 adoptée le 22 janvier 2018 mandatant Englobe pour réaliser une étude géotechnique et caractérisation environnementale (phase I) pour la réfection de la 4^e avenue au montant de 24 506.92\$ suite à une offre de prix déposée par cette firme;

Considérant une nouvelle évaluation de l'étendue requise de l'étude géotechnique et de la caractérisation environnementale (phase I) pour la réfection de la 4^{ème} Avenue;

Considérant le droit de veto exercé par monsieur le maire Alain Talbot en ce qui concerne la résolution 2018-01-24;

Il est proposé par monsieur Martin Boulet, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu :

-De rejeter la proposition de Englobe reçue suite à une invitation pour une étude géotechnique et la caractérisation environnementale (phase I) au montant de 24 506.92\$, dont l'ouverture avait eu lieu le 19 janvier 2018;

-D'accepter la proposition d'Englobe au montant de 11 957.40\$ (taxes incluses) pour une étude géotechnique (4 forages soit F-1, F-2, F-3 et F-4) et la caractérisation environnementale (phase I) des tronçons 42 et 43 et incluant les rapports et tel que déposée le 25 janvier 2018 par Englobe.

À l'unanimité.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2018-01-29 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par madame Odile Blais, et résolu que la présente séance soit levée à 19h40.

À l'unanimité

Je, Alain Talbot, maire; atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code

Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 5 février 2018